Conseil Municipal

du 16 mai 2023

<u>Présents</u>: BADENAS Jean -Noël, OBIOLS Hervé, ANGUERA Louis, COLOMBIE Monique, PAGAN José, ALBO Marie -Line, GAYRAUD Jeanne- Annie, LACROIX Claude, LASSIEGE Michel, PAULS Delphine, MOLINA Maria, PARIS-ATTARD Katia, OBIOLS Laurent, SALINAS-GUIPPERT Marie-Pierre, CATALANO Julien, FONTANILLAS Alexis, MARTINEZ Anthony, DELOEUVRE Laurence, BILLOD Richard.

Excusés: HEBERT André-Marc, BERVA Bruno

<u>Procurations</u>: MARTIN Annie à COLOMBIE Monique VARO Sandie à LACROIX Claude

1) Approbation du Compte- rendu du Conseil Municipal du 06 avril 2023

VOTE A L'UNANIMITE

2) <u>Demande de subventions à la DRAC pour restauration de closoirs.</u>

Une réunion s'est tenue avec la DRAC, le Département et l'association des plafonds peints. Ils ont choisi les closoirs à restaurer soit 19. Montant H.T. de la restauration : 25 870 €.

DRAC 40 % de signifier

VOTE A L'UNANIMITE

3) Demande de subventions au Conseil Départemental 34 pour restauration de closoirs.

VOTE A L'UNANIMITE

4) Demande de subventions à la Région Occitanie pour restauration de closoirs.

Autofinancement de la commune estimé à 20 %. Ils seront restaurés début 2024.

VOTE A L'UNANIMITE

5) <u>Demande de subventions au Conseil Départemental 34 pour la réalisation des jardins</u> partagés.

Le plus difficile a été de trouver des terres fertiles avec l'eau à proximité pour l'arrosage. Des analyses ont été effectuées. L'eau est sécurisée avec l'accessibilité de BRL. Une cuve de 80 m3 sera fournie pour sécuriser l'arrosage des jardins et du stade. Coût du projet : 111 000 € H.T. 24 à 25 jardins seront proposés d'une superficie de 80m2 environ. 7 jardins sont prévus à vocation sociale. Le loyer annuel sera de 100 €. Une association gèrera les jardins partagés.

6) <u>Demande de subventions à la Région Occitanie pour la réalisation des jardins partagés.</u>

Il existe un nouveau dispositif LEADER sur les subventions de l'Europe. Nous avons répondu à l'appel à projet via le PAI.

VOTE A L'UNANIMITE

7) <u>Demande de subventions à Hérault Energies pour la réhabilitation en LED de bâtiments</u> communaux.

Dans le cadre des économies d'énergie, nous remplacerons l'éclairage par des LED à la salle des associations, l'écomusée et l'épicerie solidaire.

Coût de l'opération : 4 436,75 € H.T.

VOTE A L'UNANIMITE

8) <u>Mise en place du prélèvement automatique pour les factures eau et assainissements émis par la collectivité.</u>

La mensualisation se fera sur 9 mois du mois de janvier au mois de septembre et correspondra au 70 % de la facture de l'année antérieure. Une facture de régularisation sera faite au mois de novembre. Une consommation de 40m3 d'eau est obligatoire pour mettre en place le prélèvement automatique. A ce jour 120 personnes sont positionnées. Sans avis contraire, la mensualisation est reconduite l'année suivante.

VOTE A L'UNANIMITE

9) Tirage au sort jury d'assises liste préparatoire pour l'année 2024.

Il est demandé de tirer au sort 6 noms. La liste est envoyée au tribunal qui en retiendra 3.

- GUIPPERT Monique
- CORSINI Maxime
- BESSAHA Nadège
- SAVIN Jessica
- LESCURE Bernard

10) Questions diverses;

- Lancement des travaux du bassin réservoir

La chambre de Vane bougeait et risquait d'arracher les tuyaux. L'entreprise Frances a obtenu le marché. L'enrochement est terminé.

Extinction de l'éclairage public

Le montant des factures d'électricité est multiplié par 3. Toutes les armoires électriques de l'éclairage public sont équipées d'horloge connectée. Elles sont paramétrées et gérées directement par le gestionnaire de l'éclairage public. Coût de l'investissement : 95 000 € pris en charge par la Communauté de Commune. Pendant la période estivale, les horaires seront de 1h à 5h du matin. Il arrive que le réseau soit allumé pendant la journée, cela permet à l'entreprise d'effectuer la maintenance du réseau.

ZAC la voie reste éclairée par rapport à l'amendement Dupont.

- Contrôle de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer. Ils ont effectué des relevés par drone et ont pointé toute une liste d'anomalie qu'ils nous ont demandées de vérifier.
- La Mairie n'a pas été prévenue de l'intervention de l'association «Les chats libres de Béziers». Après plusieurs interventions ils ont ramené certains chats. 10 chats ont été stérilisés et identifiés. Les associations «Brigitte Bardot» et «30 millions d'amis» ont aidé financièrement cette campagne.
- Travaux médiathèque : première réunion de chantier cette semaine. Nous avons sollicité le propriétaire du Franprix pour l'informer des modifications à venir, mais nous n'avons eu aucun retour de leur part à ce jour.
- Mesure de sècheresse par rapport à la Préfecture : pas de fleurs dans le village. Les plantes comme les arbres de moins de 1 an peuvent être arrosée durant les heures autorisées. Pour les stades, on peut les arroser avec l'eau du Bas-Rhône. Il faut arroser le soir et réduire les fréquences. Les stades arrosés avec l'eau de ville, il faut se rapprocher de l'AMF pour bénéficier d'une dérogation de la Préfecture. Dans 15 jours de nouveaux dispositifs seront pris.
- Une convention avec le SDIS 34 pour faire des réserves d'eau dans les cuves de la coopérative est en cours. La cave a fait les branchements extérieurs. Nous avons autorisé les pompiers à pomper dans la réserve d'eau de l'aire de lavage.
- Notification de l'Etat sur les subventions des fonds verts : un programme d'isolation complète de la MJC de 57 000€ H.T. La subvention est de 40 000 €.
- Monique COLOMBIE : le C.C.A.S. offre des calculatrices aux élèves du CM2 au mois de juin. En septembre des livres seront offerts aux enfants du CP.
- Alexis FONTANILLAS remercie les personnes qui ont participé à la cérémonie du 8 mai.
- Annie GAYRAUD signale que sur le panneau rue de l'Alicante le texte n'est plus visible,
 et que le trottoir du côté droit est abîmé.

- Richard BILLOD: Cet hiver l'écobuage a été interdit. Sur le secteur de la Guiraude, il y a eu déjà 3 débuts d'incendies. Il souhaiterait savoir s'il peut prétendre à des aides pour mettre à disposition une réserve d'eau pour les pompiers sur sa propriété. Il nous signale un problème de distribution de courriers au niveau de la Poste, peut-on faire un courrier pour notifier ces problèmes ?
- Katia PARIS-ATTARD : demain (17 mai 2023) une rencontre avec territoire 34, le
 Département, la Mairie et VPE est prévue pour le projet concernant la démolition des cuves.

Fin de séance 20h30